



FORMULANTS DE PESTICIDES ET EFFET COCKTAIL : L'UNAF, AVEC 24 ORGANISATIONS ET 23 DEPUTES SOMMENT LE GOUVERNEMENT DE SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LA LOI

Conférence de presse en ligne le 05 octobre 2022 à 9 heures

<https://us06web.zoom.us/j/85608489627>

[Lien d'inscription ici](#)

En présence de

Dominique Masset, co-président de Secrets Toxiques et représentant Campagne Glyphosate France

Philippe Piard, co-président de Secrets Toxiques et représentant Nature et Progrès

François Veillerette, porte-parole de Générations Futures

Andy Battentier, directeur de campagne de Secrets Toxiques

Guillaume Tumerelle, avocat de la campagne Secrets Toxiques

Loïc Prud'homme, député de la Gironde LFI-NUPES

Marie Pochon, députée de la Drôme Ecologiste-NUPES

Elsa Faucillon, députée des Hauts de Seine GDR-NUPES

Communiqué de presse

Ce 5 octobre 2022, l'UNAF, 24 organisations et 23 députés mettent en garde la Première Ministre, Elisabeth Borne, sous la forme d'une demande préalable, contre l'absence de procédures scientifiques permettant de s'assurer de l'innocuité des pesticides commercialisés en France, en particulier pour ce qui concerne l'étude de la toxicité chronique des mélanges de molécules au sein d'un même pesticide – connu également sous le nom d' « effet cocktail ». Cette demande est envoyée dans le cadre de la campagne Secrets Toxiques, que l'UNAF contribue à porter avec plus de 40 organisations. **En l'absence de réponse satisfaisante de la part de l'exécutif sous deux mois, les signataires de la demande préalable porteront un recours devant le Conseil d'État.**

La réglementation est claire : elle prévoit qu'un pesticide ne peut être autorisé que s'il est démontré qu'il n'a pas d'effet néfaste à court ou à long terme sur la santé humaine ou l'environnement.

Pourtant, dès 2019 la Cour de Justice de l'Union Européenne affirmait [dans un arrêt](#) que les « tests sommaires » réclamés par les autorités sanitaires « ne sauraient suffire à mener à bien cette vérification ». Un constat confirmé par de récentes expertises collectives de l'[INSERM](#) et de l'[INRAE-lfremer](#), qui démontrent, sur la base de milliers de publications scientifiques, l'existence de nombreux effets délétères des pesticides, tant sur la santé humaine que sur l'environnement, et cela malgré les exigences réglementaires européennes et nationales.

Malgré ces alertes scientifiques, le gouvernement français n'a toujours pas enclenché les réformes nécessaires pour se mettre en conformité avec la loi et protéger les populations, qui consisteraient notamment à inclure, dans les dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché des pesticides, des analyses de toxicité à long terme et de cancérogénicité portant sur les formulations complètes - c'est-à-dire sur les pesticides tels qu'ils sont commercialisés. Les associations et parlementaires exigent également dans leur demande préalable que ces données soient présentées dans les rapports d'évaluation publics.

Cette demande préalable à la Première Ministre s'inscrit dans la continuité des efforts d'investigation de la [coalition d'associations Secrets Toxiques](#) depuis 2020, pour améliorer notre connaissance et la transparence des pratiques et processus d'évaluation de la toxicité des pesticides autorisés. **Tant au niveau européen que français, cette campagne aura permis de mettre en lumière et démontrer dans le détail l'insuffisance des tests pratiqués par les autorités sanitaires.**

Contact presse

Andy Battentier, directeur de campagne : 07 69 16 14 18 – andy.battentier@protonmail.ch

Henri Clément, porte-parole de l'UNAF : 06 83 52 47 11 - henri.clement@unaf-apiculture.info

Organisations signataires de la demande préalable :

Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières, Alterna'bio, Campagne glyphosate France, Collectif Anti-Pesticides 66, Collectif anti-OGM 66, Comité Écologique Ariègeois, Confédération paysanne France (et ses groupes locaux Aveyron, Lot et Ariège), Foll'avoine, Générations Futures, Le Chabot, Nature & Progrès France (et ses groupes locaux Ardèche, Aveyron et Tarn), Nature Rights, Notre Affaire à tous, PIG BZH, Santé Environnement Auvergne/Rhône-Alpes, Secrets Toxiques, SOS MCS, Terre d'abeilles, Union Nationale de l'Apiculture Française

Députés signataires de la demande préalable :

Gabriel Amard (LFI-NUPES), Ségolène Amiot (LFI-NUPES), Rodrigo Arenas (LFI-NUPES), Julien Bayou (Ecologiste-NUPES), Lisa Belluco (Ecologiste-NUPES), Manuel Bompard (LFI-NUPES), Sylvain Carrière (LFI-NUPES), Sophia Chikirou (LFI-NUPES), Jean-François Coulomme (LFI-NUPES), Catherine Couturier (LFI-NUPES), Alma Dufour (LFI-NUPES), Elsa Faucillon (GDR-NUPES), Marie-Charlotte Garin (Ecologiste-NUPES), Clémence Guetté (LFI-NUPES), Mathilde Hignet (LFI-NUPES), Jérémie Iordanoff (Ecologiste-NUPES), Arnaud Le Gall (LFI-NUPES), Charlotte Leduc (LFI-NUPES), Pascale Martin (LFI-NUPES), Marie Pochon (Ecologiste-NUPES), Loïc Prud'homme (LFI-NUPES), Sandra Regol (Ecologiste-NUPES), Matthias Tavel (LFI-NUPES)



Secrets Toxiques est une campagne portée par 47 organisations et 17 groupes locaux

